

# Signature RSGE

La RSGE, la professionnelle de la petite enfance incontournable pour un milieu familial de qualité

La RSGE est capable de **reconnaitre les besoins des enfants** et d'y répondre.

Elle accompagne avec bienveillance les enfants en tenant compte de leur **rythme** et de leur **développement**.

Elle crée des **environnements physiques et relationnels favorables** en fonction des besoins évolutifs des enfants.

Elle est une professionnelle **qui adapte** ses pratiques éducatives pour chaque enfant qui compose le groupe multi âge.

Elle assure une **stabilité** auprès des enfants de son milieu familial.

Elle est partie prenante de son **développement professionnel**.

Elle œuvre dans un **environnement chaleureux et rassurant** qui rappelle la maison, et dans lequel les enfants se sentent bien.

Elle fait **équipe avec la famille** de chacun des enfants qui fréquentent son milieu.

Elle crée un **partenariat** avec les parents et différents organismes afin de soutenir leur enfant dans son développement.

L'enfant peut avoir la même RSGE jusqu'à ce qu'il entre à l'école, ce qui favorise la **stabilité et la continuité** éducative.

La RSGE offre la **souplesse** nécessaire pour soutenir au quotidien les parents et les enfants selon un horaire qui peut varier au besoin.

## **Miser sur la qualité en milieu familial : c'est avoir des RSGE reconnues qui peuvent compter sur un BC comme partenaire pour les accompagner dans les 4 dimensions de la qualité en milieu familial**

- La qualité des interactions entre la RSGE et chacun des enfants
- La qualité des interactions entre la RSGE et chacune des familles
- La qualité des expériences vécues par les enfants
- La qualité de l'aménagement des lieux et du matériel

En tant que partenaire, le BC joue un rôle pivot, qui est de soutenir la RSGE. Il s'appuie sur les 5 principes suivants pour l'accompagner :

- Le BC respecte l'unicité de la RSGE
- Le BC soutient le pouvoir d'agir de la RSGE
- Le BC prône la relation de partenariat entre la RSGE et le BC
- Le BC reconnaît que la RSGE est la première agente de son développement professionnel
- Le BC vise l'amélioration continue de la qualité de ses pratiques, et celles de la RSGE